Audenge – La mairie réagit à l’annulation de son PLU modifié

Dans un communiqué la Mairie d’Audenge asosciée à l’association « Audengeois sacrifiés » a souhaité réagir à l’annulation de la modification de son Plan Local d’Urbanisme par le tribunal administratif et annonce faire appel de la décision.

« Comme toutes les autres communes du Bassin d’Arcachon, Audenge a connu une forte attractivité ces quinze dernières années. C’est une chance pour notre ville car elle a permis son développement et l’amélioration du niveau des services de proximité au public.

La majorité municipale avait souhaité anticiper l’accentuation du phénomène d’accroissement de la population et trouvé une solution avec la modification de notre document d’urbanisme. La récente publication de l’INSEE sur l’évolution de la population de notre ville en 2020 donne raison à cette décision. La majorité municipale a souhaité retrouver un équilibre local entre développement et préservation du cadre de vie avec la modification du PLU adoptée en juillet 2021 qui, ainsi, a marqué un tournant fondamental dans l’urbanisation de notre ville.

Les modifications proposées ont répondu de façon très pragmatique et dans un délai très court aux demandes de limitation des hauteurs et de densité des projets au coeur de

l’engagement municipal de 2020 : constructions limitées à un étage, maîtrise de la densification mal vécue et limitation des divisions parcellaires.

Le Tribunal Administratif a décidé de censurer, non pas le fond des objectifs poursuivis mais la procédure choisie pour les atteindre. Une procédure de révision plus longue et plus coûteuse aurait été nécessaire, selon le juge. La ville d’Audenge demeure néanmoins une des seules communes du Bassin d’Arcachon disposant d’un Plan Local d’Urbanisme opposable.

L’association « Les Audengeois sacrifiés » s’est constituée contre notre délibération pour défendre des intérêts particuliers. La majorité municipale porte quant à elle un projet de modification du PLU pour l’intérêt général, pour l’ensemble des Audengeois.

La municipalité craint que cette annulation n’ouvre la voie *« à des opérations privées denses »* et à de *« nouveaux projets immobiliers portant atteinte au cadre de vie.«*

Pour cela, la ville a décidé de former appel contre cette décision et poursuivra son effort pour préserver son cadre de vie.